



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 296 INTITULÉ «RÈGLEMENT NUMÉRO 296 SUR LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX »

Avis est par les présentes donné, aux personnes et organismes intéressés :

Qu'à sa séance ordinaire tenue le 2 juillet 2019, le conseil municipal de la Ville de Sutton a adopté, par la résolution numéro 2019-07-284, le projet de règlement numéro 296 intitulé « Règlement numéro 296 sur les ententes relatives à des travaux municipaux ».

Que le projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le mercredi 17 juillet 2019, à 19h30, à la salle du conseil municipal, 11 rue Principale Sud.

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire ou le membre du conseil désigné par lui expliquera le projet ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que le projet de règlement a pour objet de régir les ententes relatives à des travaux municipaux. Il rend obligatoire, pour tout projet de développement, la conclusion préalable d'une entente entre la Ville de Sutton et un ou des requérants concernant certaines contributions à la réalisation de travaux municipaux rendus nécessaires lors de projets de développement.

Une copie du projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville sis au 11, rue Principale Sud, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, du lundi au vendredi.

Fait à Sutton, Québec, ce 9^e jour **de juillet 2019**.

Louis Pilon, *M.Sc., M.Éd., DESSAP*
Greffier par intérim